



Congés payé refusé; vacances déjà réservé

Par **Latfric**, le **14/08/2013** à **19:37**

Bonjour, voila j'ai un problème vis à vis de mes congés payés;rnJ'étais en CDD, celui ci se termine la semaine prochaine, j'avais réserver des vacances au Maroc au moi de Mai, pour des vacances début septembre.rnNe sachant pas si j'allais être renouvelé ou pas, j'ai décider de poser deux semaines de congés pour le moi de septembre, j'ai fait cette demande début Juin. j'ai su aujourd'hui, que j'étais prise en CDI mais que mes congés étaient refusé.rnJ'ai déjà payer 2000 euros pour mes vacances; si j'annule je perds la moitié de mon argent. Si je leur donne un justificatif qui atteste que j'ai payer mes vacances au moi de Mai, sont ils obligé de m'accorder mes vacances ? rn rnMerci de m'aider je ne sais pas quoi faire.

Par **pat76**, le **16/08/2013** à **15:33**

BonjourrnVous aviez déposé votre demande de congés par écrit début juin?

Par **nohky**, le **11/09/2013** à **10:13**

Bonjour,rnnsi je comprends bien, vous aviez réservé des vacances à une période située après votre CDD.rnDans ce cas il ne s'agit pas de congés, et votre employeur n'est pas concerné par ce que vous faites après votre contrat.rnEnsuite il vous propose un CDI dans lequel il ne veut pas mettre de congés, c'est alors son droit. Vous pouvez refuser le CDI si les conditions ne vous conviennent pas.rnCordialement,rnF.P